



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E63715

VALABLE JUSQU'AU 15/04/2024

ÉDITÉ LE 15/03/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2000

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/03/2022  
50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PERIGUEUX 97 B 226

Siret : 414 275 636 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6109341

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010960941204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010960941204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : REP 24

172, AVENUE WINSTON CHURCHILL  
B.P. 14  
24660 COULOUNIEUX CHAMIERIS

Téléphone : 05 53 53 12 32

Portable :

Site Internet : www.rep-24.com

E-mail : s.mouni@rep.services

Responsabilité légale :

CORET DENIS PRÉSIDENT / CORET JOSETTE DIRECTRICE GENERALE

Fax : 05 53 07 06 25

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	04/02/2020
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	06/12/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/02/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	06/12/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	06/12/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/12/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.